

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NABOU FALL AKADEMY » en abrégé « NFA »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 299, Ilot

26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NABOU FALL AKADEMY » en abrégé «

NFA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'enseignement
- La formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public y compris les personnes physiques morales ou associations
- L'organisation de salons et de conférences
- L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques
- Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance ou en présentiel et la mise en place d'outils de e-learning
- La société a pour objet toutes opérations de formation, conseil, audit, coaching, recrutement, destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales
- L'organisation de rencontres consacrées à la formation et l'animation de groupes professionnels, tous secteurs d'activités, et de particuliers, coaching d'équipes, mentorat conseil et formation pour les entreprises et associations Conception & design de formations, facilitation, modération d'évènements
- Et plus généralement toute opération industrielle, commerciale, financière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandites, de souscriptions, d'achats de titres ou droits

sociaux, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prises, ou de datons en location ou en gérance, de tout bien ou droit, ou autrement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie, Lot 299, Ilot 26

Dirigeant(s) : Mlle FALL SEYNABOU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05617 du 28/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27105/GTCA/RC/2021 du 28/09/2021

